**THEME 1 : LE MONDE MÉDITERRANÉEN : EMPREINTES DE L’ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE**

Séquence 1 : La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines (4h)

*Séance 3 : L’empire romain, entre domination territoriale et brassage culturel*

**Introduction**

A partir du IIIe s av JC, Rome s’impose comme la première puissance méditerranéenne. Alors que l’empire d’Alexandre a éclaté en multiples royaumes, la cité latine est une République depuis la fin du VI e s et dispose d’une puissante armée civique (= càd que les soldats sont des citoyens romains). Au gré des guerres et des conquêtes, Rome agrandit son territoire et rencontre diverses populations et cultures qu’elle intègre progressivement.

**Problématique : Comment Rome est-elle parvenue à dominer un immense territoire, aux populations et aux cultures diverses, de manière durable ?**

1. **Un immense empire à contrôler**
2. Un empire territorial consolidé

Doc 1 : carte Rome et son empire, Encyclopédie Larousse en ligne, <https://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Rome_lEmpire_romain/187438>

Jusqu’à la fin de la République, Rome s’est déjà constitué un empire territorial :

* Au IIIe s av JC : conquête de la péninsule italienne, Sicile, Sardaigne, Corse, Gaule cisalpine (= nord de l’Italie), une partie de la péninsule ibérique
* Au IIe s av JC : conquête de la Grèce et d’une partie de l’Asie mineure, Carthage, Gaule narbonnaise, reste de la péninsule ibérique, Illyrie
* Au Ier s av JC : reste de l’Asie mineure et Proche Orient, Gaule chevelue
* A partir d’Auguste : l’Afrique du Nord, île britannique, Germanie

1. Un système politique et religieux propice à la domination romaine : De l’échec de la République au triomphe du principat : le personnage d’Auguste

Dès le Ier s, son territoire est bien trop vaste pour la République, larvée par les ambitions des chefs romains. Leur concurrence pour le contrôle des terres lointaines et le commandement des armées, sources de prestige et de pouvoir, provoquent des guerres civiles. En 44 av JC, Octave, fils du défunt Jules César, entre en politique et s’oppose à Marc Antoine. Il sort finalement victorieux en 31 av JC en remportant la bataille d’Actium : il est désormais à la tête de la République, de son immense territoire méditerranéen (et au-delà), et rétablit la paix (« *pax romana* »)

Comme les Romains exècrent la monarchie (= royauté renversée par la République en 509 av JC), Octave, qui prend le nom d’Auguste en 27 av JC, met en place le **principat** : régime qui se fonde sur le pouvoir du *princeps*, « premier magistrat ». Le Sénat, institution politique républicaine, est maintenu mais perd une partie de ses pouvoirs et dépend de l’empereur. Il concentre l’ensemble des pouvoirs : *l’imperium romanum* désigne alors le pouvoir au sens politique et l’empire au sens territorial.

Certains auteurs caractérisent son règne d’ « âge d’or ».

# Doc 2 : vidéo Lumni, Le mythe de l'âge d'or sous le règne d'Auguste <https://www.lumni.fr/video/l-age-d-or>

Questions :

1. Comment se présente Auguste face à Marc Antoine ? *Comme un restaurateur, gardien de la tradition, des valeurs morales*
2. Quelle valeur défend-t-il ? Sur quels supports cette valeur est-elle représentée ? *La pietas => rpz en grand pontife, sacerdoce le plus important à Rome + buste et bouclier et les valeurs auxquelles il se réfère*
3. Comment se caractérise cet âge d’or ? *simplicité de l’époque républicaine, retour aux origines de Rome et ses lieux emblématiques et originels, le Palatin (cf Romulus et Remus), restauration religieuse avec construction de temples, encourage les arts et la littérature*
4. Organiser et administrer l’empire

Doc 2 : carte : provinces romaines, Wikipédia <https://fr.wikipedia.org/wiki/Province_romaine#/media/Fichier:Roman_empire_14_AD_(provinces)_fr.png>

Sous l’empire, les provinces sont administrées :

* Soit par le Sénat
* Soit par des gouverneurs, contrôlés par l’administration impériale

Selon le droit de conquête, les provinces sont soumises à la maîtrise de Rome. Leur organisation est dictée par les décrets des généraux ou des gouverneurs. Rome s’appuie sur les cités ou bien crée des cités ex nihilo : elles apparaissent comme des relais administratifs, où la vie municipale est maintenue, voire développée. Ainsi, les institutions municipales latines et romaines sont calquées sur celles de Rome : elles sont dirigées par des *duumvirs*, des magistrats suprêmes, et ont une assemblée (//Sénat municipal). Les cités pérégrines conservent leurs institutions antérieures à la conquête.

* *Transition : ce vaste empire territorial, organisé et maîtrisé, est dirigé par un seul homme, l’empereur. l’Empire romain est également un espace de circulation des hommes et des idées. La domination de Rome sur des territoires divers invite à des échanges importants qui, sans aller jusqu’à l’unité, confère aux habitants de l’Empire des références communes*

1. **Des échanges à travers l’empire**
2. Une identité gréco-romaine commune aux élites de l’empire

Pour l’historien Paul Veyne, l’Empire romain s’est constitué à partir de la civilisation grecque : les Romains ont adopté les valeurs, la philosophie, l’art, la littérature grecs, en l’adaptant aux principes de la romanité. Cette culture grecque est partagée par les élites masculines romaines, puis étrangères appartenant à l’Empire. Ce système éducatif s’appelle la *paideia* : elle repose sur des lectures, *l’Illiade* et *l’Odyssée* d’Homère notamment, la philosophie, le droit, l’éloquence, etc. Cette culture gréco-latine est un facteur d’intégration des élites provinciales.

1. Les legs romains à l’empire

Rome lègue son cadre administratif et juridique aux territoires conquis, mais aussi sa langue. De la même manière, le principe de citoyenneté évolue : si la citoyenneté romaine est d’abord un privilège, l’édit de Caracalla en 212 ap JC l’attribue à tous les hommes libres. Cette mesure permet d’unifier l’Empire.

En outre, du côté des arts et de la technique, des architectures et monuments romains sont repris dans toutes les cités : le théâtre d’Arles, les arènes de Nîmes, le temple d’Auguste et de Livie à Viennes ….

1. Une interpénétration culturelle

Les circulations commerciales et l’afflux d’esclaves jusqu’à *l’Urb* entraînent la diffusion de cultes étrangers, comme celui d’Isis ou de Mithra. Le panthéon gréco-romain adopte ou non ces divinités, tout comme les populations intègrent une partie de la culture gréco-romaine tout en conservant la leur. Par exemple, on peut prendre l’exemple du culte impérial, qui est une manière de rendre hommage à l’empereur et de rappeler sa supériorité[[1]](#footnote-1)

* *Transition : L’empire romain s’est montré tolérant dans une certaine mesure, tant que la figure de l’empereur n’était pas remise en cause. Le christianisme remet ainsi en question son culte.*

1. **La christianisation de l’Empire romain**
2. La crise du IIIe siècle

Doc 4 : cartes sur invasions (Hachette supérieur)

A partir du IIIe s, l’Empire est en proie aux invasions. Cette situation impose la mise en défense de son immense territoire et pour mieux le contrôler, la responsabilité impériale est divisée : deux « Auguste » et deux « César ». Dans un contexte de crise morale et religieuse, le succès croissant du christianisme déplait : rejetant le polythéisme et le culte impérial, actes idolâtres, ils sont persécutés.

1. La conversion de Constantin

Après la période tétrarchique, Constantin (272-337) devient unique empereur en 324 : la paix est retrouvée à Rome. Après s’être tourné vers le culte de Sol Invictus, Constantin se convertit au christianisme en 312, à la faveur d’un épisode légendaire selon certains auteurs, le songe de Constantin avant la bataille du Pont Milvius. Si sa conversion a été débattue, Constantin diffuse dans l’empire le christianisme :

* Apparition sur les monnaies de signes chrétiens

Doc 4 : monnaie représentant Constantin avec attributs romains et chrétiens, Belin

* 313 : chrétiens peuvent librement exercer leur culte (mais n’interdit pas les pratiques païennes)
* 325 : concile de Nicée affirme le dogme chrétien (contre la doctrine d’Arius)

Sans intervenir dans les affaires religieuses, Constantin soutient les Chrétiens et contribue à l’enrichissement de l’Eglise : par exemple, il finance la construction d’églises.

Enfin, il faut attendre 380 pour que le christianisme devienne religion officielle de l’Empire (Empire à nouveau divisé)

**Conclusion**

* Rome parvient à dominer son empire grâce au contrôle de son territoire, son régime politique concentrant les pvr dans les mains d’un seul homme, et son caractère inclusif (culture, religions), tant que les valeurs romaines et la figure de l’empereur n’étaient pas bafouées. Après les « malheurs » du IIIe et IV e s, le christianisme s’impose comme religion d’empire et moyen d’unification

1. Plus les frontières romaines s’agrandissent, plus Rome englobent une multitude de populations aux cultures et religions différentes. Le point commun des différentes provinces est leur adhésion au culte impérial. On pourrait croire que ce culte est un élément l’unification de l’Empire. Or il n’y a pas « un seul » culte impérial : selon les communautés, il est exécuté différemment. De plus, son déroulement n’est jamais imposé par Rome, même s’il y a pu avoir régulation. Le culte impérial est une manière de rendre hommage à l’empereur et de rappeler sa supériorité [↑](#footnote-ref-1)